

## **Pluriglossie et héritage colonial**

**Saïda Belkadi**

L'émergence de nouvelles disciplines telle que la sociolinguistique permet aujourd'hui d'étudier les différentes variables qui entrent en jeu dans les interactions sociales, ainsi que les phénomènes qui en découlent. Nous allons observer le cas des sourds de Tunisie, qui évoluent dans un contexte linguistique particulier, lié à un héritage colonial. Quelles sont les conséquences linguistiques de cet héritage, chez les sourds tunisiens ? Dans un premier temps, nous exposerons un aperçu de la condition sociolinguistique des sourds de Tunisie ; dans un deuxième temps, nous observerons les conséquences qui en découlent.

### **I. Etat des lieux**

La Tunisie est un pays plurilingue où la LST (Langue des Signes Tunisienne) est reconnue depuis 2006. Cependant, l'absence de standardisation relègue la LST au rang de langue non-institutionnalisée. Au niveau de l'enseignement, les sourds tunisiens rencontrent des problèmes d'ordre pédagogique et socio-culturel, notamment au niveau de :

- la formation des enseignants et des interprètes
- la place peu importante de la langue des signes comme outil d'enseignement (bilinguisme)
- du poids de l'audiocentrisme, avec une méthode oraliste et l'augmentation d'interventions médicales ayant pour rôle de « soigner la surdité » (appareillage, implant cochléaire, etc.).

Nous pouvons noter une grande similarité des conditions des sourds entre la Tunisie et ses pays voisins (le Maroc et l'Algérie), ceci s'explique par la proximité géographique, linguistique et notamment historique, de par l'expérience de la domination française (protectorale et coloniale).

De cette société plurilingue, émergent trois langues principales, l'arabe standard, le français et le dialecte tunisien. Les deux premières jouissent d'une place importante dans l'enseignement. Effectivement, l'arabe standard étant la langue de la variété H dans le contexte diglossique\* du monde arabe et français, qui, méprisé dans un premier temps (en période de colonisation), est

maintenant devenu synonyme de science et d'ouverture sur le monde<sup>1</sup>. La troisième est la langue tunisienne (dialecte), cette dernière est moins importante dans l'éducation, considérée comme une langue familière, cependant c'est elle qui est utilisée dans la vie quotidienne et qui est porteuse de l'héritage de la colonisation, son vocabulaire est parsemé d'emprunts de la langue française. Cette omniprésence du français dans le décor linguistique de la Tunisie n'est pas sans conséquence sur la communication des sourds. En effet, la langue des signes tunisienne, bien qu'indépendante de la langue orale, évolue dans le même milieu et est également en contact avec les phénomènes sociolinguistiques, ainsi elle est inéluctablement exposée aux influences de l'héritage historique de la Tunisie. En outre, la communauté sourde française est une référence mondiale, un symbole de la reconnaissance du « peuple sourd » et de sa communauté à travers son combat pour l'enseignement et la codification de la LSF. Ce statut exerce une grande influence sur la communauté sourde du Maghreb. Si nous prenons en compte les langues des signes et les langues orales, « l'environnement sociolinguistique du sourd tunisien repose sur un certain nombre de langues en contact avec différents degrés d'usages : la LST (Langue des Signes Tunisienne), la LSF, la LSAU (Langue des Signes, Arabe Unifié), l'arabe tunisien, l'arabe standard et le français »<sup>2</sup>. Notons que malgré la participation de la Tunisie à l'élaboration de la LSAU en 2000, elle ne lui réserve pas une place de choix.

## II. Le plurilinguisme des sourds tunisiens

Le plurilinguisme sourd se traduit par une communication intermodale et intramodale, c'est ce que nous allons démontrer en nous appuyant sur une étude menée par Manel Khayech en 2014 intitulée « Langue des signes tunisienne (LST) et plurilinguisme, modalité de contact et dynamique identitaire »<sup>3</sup> qui nous permettra d'observer les capacités langagières des sourds tunisiens à travers le contact des langues

Cette doctorante en sciences du langage a observé dans un premier temps le contact intermodal, langue des signes/langue orale, ou *code blending* (orale/labialisation), à laquelle ont recours les sourds bilingues. En effet, l'utilisation de deux canaux d'expressions différents leur permet d'utiliser deux langues simultanément. Toutefois, il est plus ordinaire de voir une superposition d'une langue des signes avec la langue orale à laquelle elle est liée (par exemple : LSF/français),

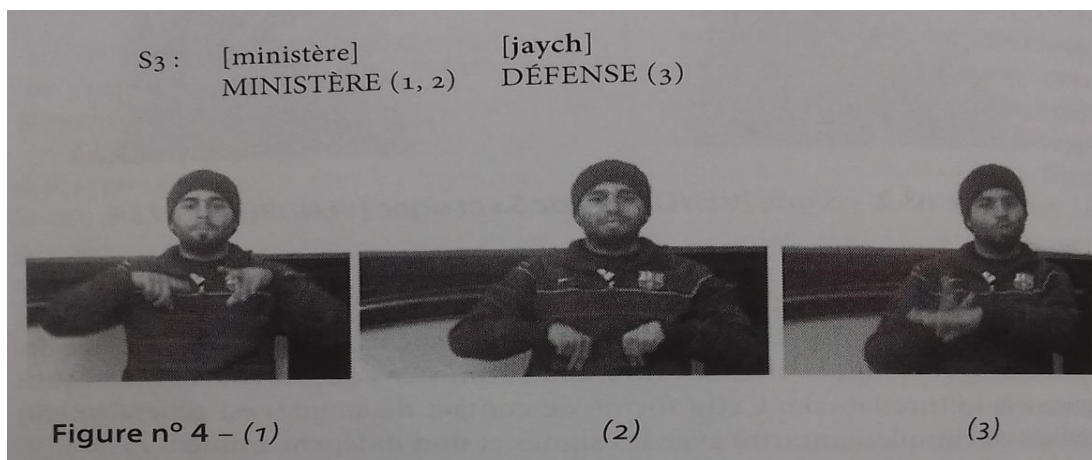
---

<sup>1</sup> L'astérisque - « \* » - placé après un mot signifie que celui-ci est défini à la fin du document.

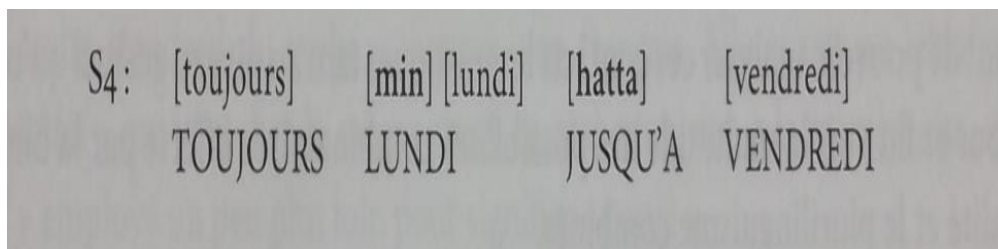
<sup>2</sup> LAROUSSE Foued, Fabien LIENARD, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : quels éclairages pour Mayotte ?*, colloque international du Laboratoire : Linguistique, Didactique, Francophonie (LiDiFra), Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011, p416.

<sup>3</sup> Ibid. p416.

qu'avec une langue orale « étrangère ». Ici en l'occurrence, la superposition LST/français et LSF/dialecte tunisien. Ce *code blending* diffère de ce que nous avons observé jusqu'alors en France. Dans un deuxième temps, ont été relevés des contacts intramodaux ou *code switching\** entre deux langues de signes, mais également entre deux langues orales (labialisation). La présence de ce *code switching* dans la labialisation pourrait s'expliquer par le contact des sourds avec le dialecte dont les phrases présentent des alternances entre l'arabe (tunisien) et le français. A cela s'ajoute le croisement entre ces deux manifestations linguistiques, le *code switching* et le *code blending* comme nous pouvons le voir sur les figures 14, 15 et 16, la première ligne représentant la prononciation labiale et la deuxième les signes.



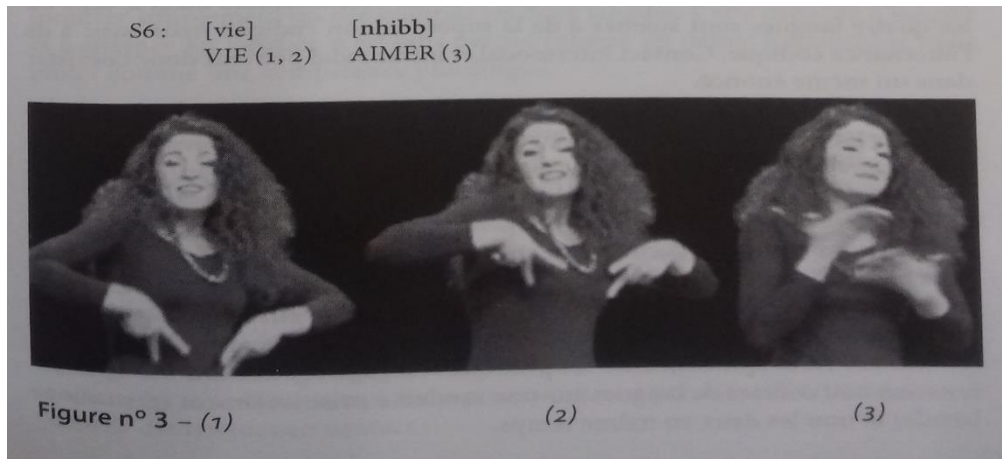
(Fig.14)<sup>4</sup>



(Fig.15)<sup>5</sup>

<sup>4</sup> LAROUSSE Foued, Fabien LIENARD, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : quels éclairages pour Mayotte ?*, colloque international du Laboratoire : Linguistique, Didactique, Francophonie (LiDiFra), Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011, 424.

<sup>5</sup> LAROUSSE Foued, Fabien LIENARD, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : quels éclairages pour Mayotte ?*, colloque international du Laboratoire : Linguistique, Didactique, Francophonie (LiDiFra), Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011, 423.



(Fig.16)<sup>6</sup>

Nous tenons à préciser que ces participants ne représentent pas la communauté sourde tunisienne dans sa totalité, car ils font partie d'une minorité ayant pu jouir d'un long cursus scolaire et par conséquent acquérir une maîtrise de la LSF/français relativement correcte. En effet, d'après l'association Ichara que nous avons contacté sur Facebook, 98% des sourds tunisiens en 2012 ne savaient ni lire ni écrire, « Ichara a été créée en 2012, parce qu'on a constaté que 98% des sourds tunisiens ne savent ni lire ni écrire. Cela vous donne déjà une idée sur la situation du sourd dans notre pays »<sup>7</sup>. De ce fait, le parcours sociolinguistique est une variable à prendre en compte, en effet, les combinaisons peuvent être différentes avec par exemple une LST dominante et un *code switching* français/dialecte. Cette expérience a notamment permis d'observer des alternances arabe standard/ français, néanmoins elles restent rares.

En somme, la situation linguistique de la Tunisie nous éclaire sur plusieurs points :

- Les capacités langagières spécifiques des sourds, entre *code switching* et *code blending* pouvant atteindre 4 langues utilisées dans un même énoncé.
- Les influences socio-politiques sur les dynamiques linguistiques du pays, non seulement dans l'utilisation de la langue de l'ancien occupant, mais notamment les emprunts effectués sur celle-ci ; nous pouvons notamment relever la présence de certains néologismes que nous n'avons pas cités dans cet article.

<sup>6</sup> Ibid. p423.

<sup>7</sup> ICHARA TUNIS, question posée sur Facebook, 18 décembre 2018, [En ligne] <https://www.facebook.com/icharatn/posts/1511558375547640>

Ce phénomène, hérité de la colonisation, a favorisé l'expression des particularités langagières des sourds aux seins de ces sociétés anciennement colonisés. Aujourd'hui, la présence de la pluriglossie et du plurilinguisme en Tunisie nous ouvre d'autres perspectives de réflexion concernant l'enseignement de langues étrangères aux sourds. Quelle sont les limites de l'apprentissage d'une langue étrangère chez le sourd ? Pouvons-nous envisager l'apprentissage de plusieurs langues étrangères parlées ou signées, ainsi qu'une coexistence de ces langues dans l'usage quotidien ?

### Bibliographie

Association ICHARA TUNIS, question posée sur Facebook, 2018 [En ligne]  
<https://www.facebook.com/icharatn/posts/1511558375547640>

BELKADI Saïda, « Quelle(s) langue(s) des signes pourraient être adoptée(s) pour l'enseignement de l'arabe aux sourds en France ? ». Sous la direction de Catherine MILLER, Monde Arabe et Chamito-Sémitique, Iremam/ Aix-Marseille Université, 2017.

BISHOP Michèle, Sherry HICKS, « Hearing, Mother Father Deaf », Washington (D.C.), Gallaudet University Press, 2008, p. 311.

FERGUSON, Charles, "Diglossia." *Word* 15, 1959, p 325-340.

LAROUSSE Foued, Fabien LIENARD, *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : quels éclairages pour Mayotte ?*, colloque international du Laboratoire : Linguistique, Didactique, Francophonie (LiDiFra), Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011.

MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de base*. Édition : Mardaga, 1997.

### Glossaire

**Code blending** : Il s'agit d'une utilisation de deux canaux d'expression différents, ici en l'occurrence, l'utilisation d'une langue orale (oralisation ou labialisation) et d'une langue signée<sup>8</sup>

**Code-switching** : Le changement de code, ou alternance codique ou encore en anglais *code-switching*, désigne selon J. J. Gumperz « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents »<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> BISHOP Michèle, Sherry HICKS, « Hearing, Mother Father Deaf », Washington (D.C.), Gallaudet University Press, 2008, p. 311.

<sup>9</sup> MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de base*. Édition : MARDAGA, 1997, p94

**Diglossie (selon Fergusson) :** *DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation*<sup>10</sup>. Autrement dit, Charles Fergusson expose un rapport stable entre deux variétés linguistiques (la langue véhiculaire et la langue vernaculaire), l'une est définie comme « haute » et l'autre comme « basse », dont l'usage varie en fonction de la situation de communication (formelle ou informelle). Il est important de noter qu'il s'agit de variétés d'une même langue, l'une valorisée et normée utilisée par une minorité, et l'autre moins prestigieuse utilisée par la grande majorité de la population.

**Pluriglossie :** La pluriglossie rejoint la définition de la diglossie exposée ci-dessus, mais concerne ici l'usage de plusieurs variétés. Prenons pour exemple un Marocain d'origine berbère, celui-ci sera sujet (au quotidien) à l'emploi de trois variétés langagières telles que le berbère, le dialecte marocain et l'arabe littéral.

---

<sup>10</sup> FERGUSON, Charles, "Diglossia." *Word* 15, 1959, p 325-340.